

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr



Standard..... 01-40-58-75-00
Annonces..... 01-40-58-77-56
Accueil commercial 01-40-15-70-10
Télécopie..... 01-40-58-79-14

BODACC « A »

Annonce n° 62

13 – BOUCHES-DU-RHÔNE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'AIX-EN-PROVENCE

Ventes et cessions

505 029 157 RCS Aix-en-Provence.

AKEZIO.

Forme : Société par actions simplifiée.

Capital : 37120 EUR.

Adresse : 1, rue Mahatma Gandhi, le Décisium Bâtiment B2, 13100 Aix-en-Provence.

Oppositions : Art.L.236-14 du code de commerce.

Commentaires : Avis de projet de fusion Société absorbante - EASYVOYAGE SAS au capital de 300 999 euros et dont le siège social est 2 rue Paul Vaillant Courturier 92300 Levallois Perret (RCS Nanterre 432 123 446) Société absorbée - AKEZIO SAS au capital de 37 120 euros et dont le siège social est 1 rue Mahatma Gandhi, Le Décisium Bât. BA 13100 Aix-en-Provence (RCS Aix 505 029 157). 1/ Evaluation de l'actif et du passif de AKEZIO dont la transmission à EASYVOYAGE est prévue : - Montant de l'actif : 2 124 513 euros - Montant du passif : 1 076 851 euros 2/ Augmentation du capital de EASYVOYAGE, société absorbante : EASYVOYAGE, société absorbante détenant la totalité des actions de AKEZIO société absorbée, il ne sera procédé à aucune augmentation du capital. De même, les apports effectués par la société absorbée n'étant pas rémunérés par l'attribution d'actions émises par la société absorbante, il n'a pas été établi de rapport d'échange. 3/ Montant prévu de la prime de fusion : néant 4/ Le projet de fusion établi le 09/01/2018 a été déposé le 10/01/2018 au nom de la société EASYVOYAGE au greffe du Tribunal de Commerce de Nanterre et le 11/01/2018 au nom de la société AKEZIO au Greffe du Tribunal de Commerce d'Aix-en-Provence.